

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.5/36/75/Add.27
5 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 99 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Exécution du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies
pour l'exercice biennal 1980-1981

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 27. Information

TITRE VI

SERVICES COMMUNS

CHAPITRE 27. DEPARTEMENT DE L'INFORMATION

Tableau 27.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire						
Montant révisé du crédit ouvert pour 1980-1981	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé
	Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Autres changements	Total	
48 818,6	527,0	(219,2)	-	129,5	437,3	49 255,9

2) Fonds extra-budgétaires		
Dépenses précédemment prévues pour 1980-1981	Origine des fonds	Montant révisé
a) Appui fonctionnel et appui administratif :		
628,0	Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	476,2
2 856,0	Forum du développement	2 541,0
-	Fonds d'affectation spéciale pour des activités particulières en matière d'information	513,8
-	Fonds d'affectation spéciale pour des colloques mondiaux de responsables des organes d'information	321,8
-	Fonds d'affectation spéciale pour les intérêts sur la contribution du Japon au Compte spécial de l'ONU	344,4
1 267,8	Contributions de gouvernements hôtes aux centres d'information	1 100,0
4 751,8	Total a)	5 297,2
b) Projets opérationnels : néant		

53 570,4	Total, 1) et 2)	54 553,1
----------	-----------------	----------

Tableau 21.2

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant révisé des crédits ouverts pour 1980-1981	Montant estimatif des dépenses additionnelles						Total du montant révisé pour 1980-1981
		Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Transfert de ressources	Autres changements	Total	
A. Département de l'information, New York	30 175,2	322,5	(4,6)	-	227,4	402,3	947,6	31 122,8
B. Service d'information, Genève	3 608,1	36,7	(214,6)	-	74,2	197,6	93,9	3 702,0
C. Centres d'information	15 035,3	167,8	-	-	(301,6)	(470,4)	(604,2)	14 431,1
Total	48 818,6	527,0	(219,2)	-	-	129,5	437,3	49 255,9

Tableau 27.3

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles,
par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonction- nement	Fournitures, accessoires, mobilier et matériel	Divers	Total
A. Département de l'information, New York	465,6	(3,1)	(241,0)	610,7	114,4	26,0	(25,0)	947,6
B. Service d'information, Genève	104,3	(0,5)	-	(1,1)	-	(8,8)	-	93,9
C. Centres d'information	(871,9)	-	-	(1,0)	283,0	(19,3)	-	(604,2)
Total	(302,0)	(3,6)	(241,0)	608,6	402,4	(2,1)	(25,0)	437,3

- 11 -

Tableau 27.4

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant révisé des crédits ouverts pour 1980-1981	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé pour 1980-1981	
		Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Transfert de ressources	Autres changements		
1. Direction exécutive et administration	896,1	9,2	-	-	246,8	(20,5)	235,5	1 131,6
2. Programmes d'activité :								
a) Division de la radio et des moyens visuels	15 910,2	179,6	-	-	131,6	315,5	626,7	16 536,9
b) Division de la presse et des publications	6 737,7	87,6	-	-	52,4	(344,2)	(204,2)	6 533,5
c) Division des relations extérieures	2 568,1	20,1	-	-	164,3	216,2	400,6	2 968,7
d) Division de l'information économique et sociale	1 767,4	12,7	(4,6)	-	(177,7)	193,5	23,9	1 791,3
3. Appui aux programmes :								
Service administratif	1 196,4	13,3	-	-	(190,0)	108,1	(68,6)	1 127,8
4. Assemblée mondiale sur le vieillissement	119,9	-	-	-	-	(12,0)	(12,0)	107,9
5. Année internationale des personnes handicapées	592,9	-	-	-	-	-	-	592,9
6. Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme	386,5	-	-	-	-	(54,3)	(54,3)	332,2
Total	30 175,2	322,5	(4,6)	-	227,4	402,3	947,6	31 122,8

Tableau 27.5

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles,
par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonction- nement	Fournitures, accessoires, mobilier et matériel	Divers	Total
1. Direction exécutive et administration	230,3	5,2	-	-	-	-	-	235,5
2. Programmes d'activité :								
a) Division de la radio et des moyens visuels	65,4	(0,9)	-	474,5	90,0	(2,3)	-	626,7
b) Division de la presse et des publications	(154,1)	11,6	(163,8)	100,6	(3,3)	14,8	-	(204,2)
c) Division des relations extérieures	398,9	1,7	-	-	-	-	-	400,6
d) Division de l'information économique et sociale	39,9	-	-	-	(16,0)	-	-	23,9
3. Appui aux programmes :								
Service administratif	(112,1)	1,5	-	-	42,0	-	-	(68,6)
4. Assemblée mondiale sur le vieillissement	-	(12,0)	-	5,0	-	-	(5,0)	(12,0)
5. Année internationale des personnes handicapées	-	-	(77,2)	76,9	0,3	20,0	(20,0)	-
6. Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme	7,3	(10,2)	-	(46,3)	1,4	(6,5)	-	(54,3)
Total	465,6	(3,1)	(241,0)	610,7	114,4	26,0	(25,0)	947,6

CHAPITRE 27. INFORMATION

A. Département de l'information, New York

1. Direction exécutive et administration

I. Exécution du programme

27.1 Un Groupe de la planification, de la programmation et de l'évaluation a été créé en 1980 dans le cadre du Bureau du Secrétaire général adjoint. Le Groupe est chargé de planifier et d'évaluer les programmes d'information eu égard aux activités de fond de l'Organisation et fait également fonction de centre chargé, au sein du Département, d'assurer la liaison et de coopérer avec l'Unesco en ce qui concerne le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, et notamment le Programme international pour le développement de la communication.

II. Exécution du budget - Montants révisés (augmentation : 235 500 dollars)

27.2 Les dépenses additionnelles, d'un montant de 230 300 dollars, se répartissent comme suit : 153 600 dollars au titre des postes permanents et 66 700 dollars au titre des dépenses communes de personnel, augmentations imputables essentiellement au transfert, à l'occasion de la création du Groupe de la planification, de la programmation et de l'évaluation, d'un poste P-4 du programme "Centres d'information" et au transfert temporaire d'un poste P-4, d'un poste P-3 et d'un poste G-4 de la Division de l'information économique et sociale, et 10 000 dollars au titre des heures supplémentaires, augmentation compensée en partie par une diminution des dépenses relatives au Service administratif, au titre duquel sont ouverts les crédits destinés aux heures supplémentaires pour l'ensemble du Département. Une augmentation de 5 200 dollars est prévue au titre des frais de voyage du personnel.

2. Programmes d'activité

a) Division de la radio et des moyens visuels

I. Exécution du programme

27.3 Au cours de l'exercice biennal, la Division a dû aussi fournir des services radiophoniques et visuels pour un certain nombre de réunions qui n'étaient pas initialement prévues, à savoir, la session extraordinaire consacrée à la Namibie et la reprise de la session de l'Assemblée générale en 1981.

II. Exécution du budget - Montants révisés (augmentation : 626 700 dollars)

27.4 L'augmentation nette au titre des traitements et dépenses communes de personnel comprend des dépenses additionnelles, estimées à 346 700 dollars, au titre i) des postes permanents, en raison du transfert temporaire d'un poste P-5 de la Division de l'information économique et sociale et d'un poste P-2 des Services d'information à Genève (215 500 dollars); ii) des consultants engagés pour aider à établir des rapports sur des émissions sur ondes courtes et en modulation de fréquence (18 000 dollars); iii) du personnel temporaire (37 400 dollars) et des heures supplémentaires (75 000 dollars) qui ont été nécessaires en raison de séances supplémentaires qu'il a fallu couvrir; ces dépenses additionnelles ont été compensées en partie par une diminution des dépenses relatives au Service administratif, au

titre duquel sont ouverts les crédits destinés à ces divers postes de dépense pour l'ensemble du Département. Ces dépenses additionnelles sont, par ailleurs, compensées en partie par des économies d'un montant de 281 300 dollars que l'on prévoit au titre des postes temporaires (99 400 dollars) et des dépenses communes de personnel (181 900 dollars) du fait que des postes resteront vacants et que les coûts effectifs ont été inférieurs aux coûts standards.

27.5 Des dépenses additionnelles, d'un montant de 474 500 dollars, sont prévues pour les contrats d'information; elles sont attribuables à des augmentations au titre des services techniques de télécommunication (521 600 dollars), dues à l'augmentation du coût du contrat avec le syndicat et à la nécessité d'assurer des reportages sur la session extraordinaire consacrée à la Namibie et sur la reprise de la session de l'Assemblée générale en 1981, et au titre des frais de production pour la radio, le cinéma et la télévision (102 500 dollars), augmentations compensées en partie par une diminution des dépenses au titre de la location d'installations pour les émissions (36 700 dollars), de manifestations spéciales (14 900 dollars) et de projets hors siège (98 000 dollars).

27.6 Des dépenses additionnelles d'un montant de 90 000 dollars sont prévues au titre des frais généraux de fonctionnement; elles résultent d'une augmentation du coût de la location et de l'entretien du matériel nécessaire pour couvrir des séances supplémentaires (131 600 dollars), qui est contrebalancée par des diminutions au titre du fret et coûts connexes (41 600 dollars). D'autres diminutions mineures à la Division de la radio et des moyens visuels ont trait aux frais de voyage (900 dollars) et aux fournitures (2 300 dollars).

b) Division de la presse et des publications
(diminution : 204 200 dollars)

27.7 La diminution de 154 100 dollars au titre des traitements et dépenses communes de personnel correspond à des économies que l'on prévoit au titre des postes permanents (47 300 dollars) et au titre des dépenses communes de personnel (197 300 dollars) par suite de taux de vacances de postes supérieurs aux taux standards et du fait également que les coûts effectifs ont été inférieurs aux coûts standards. On s'attend en revanche à des dépenses additionnelles de 80 500 dollars au titre du personnel temporaire (14 900 dollars) et des heures supplémentaires (65 600 dollars) parce qu'il a fallu couvrir des réunions supplémentaires; cette augmentation est compensée en partie par une diminution des dépenses relatives au Service administratif, au titre duquel sont ouverts les crédits destinés au personnel temporaire et aux heures supplémentaires pour l'ensemble du Département.

27.8 On s'attend à des dépenses additionnelles au titre des frais de voyage (11 600 dollars), en raison de la nécessité d'assurer des reportages de presse sur la Réunion plénière extraordinaire du Conseil pour la Namibie, tenue à Panama, et sur la Conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud, tenue à Paris, au titre des services contractuels (100 600 dollars), en raison de l'augmentation du coût des services des agences de presse, de la publication de brochures et dépliants supplémentaires relatifs aux droits de l'homme et de la conclusion de contrats d'information supplémentaires pour permettre à la presse de couvrir des séances, et au titre des fournitures (14 800 dollars) pour la reproduction de communiqués de presse.

27.9 Des diminutions sont prévues au titre des services contractuels d'imprimerie (163 800 dollars) - compte géré par le Comité des publications - et au titre de la location et de l'entretien du matériel (3 300 dollars).

c) Division des relations extérieures
(augmentation : 400 600 dollars)

27.10 Les dépenses additionnelles, d'un montant de 398 900 dollars, au titre des traitements et dépenses communes de personnel concernent i) les postes permanents (205 800 dollars) et les dépenses communes de personnel (172 400 dollars), augmentations résultant du transfert à la Division de trois postes P-4 du programme "Centres d'information" et du fait que les coûts effectifs ont été supérieurs aux coûts standards; et ii) le personnel temporaire (3 700 dollars) et les heures supplémentaires (17 000 dollars), les deux augmentations à ce titre étant partiellement compensées par une diminution des dépenses relatives au Service administratif, au titre duquel sont ouverts les crédits destinés à ces deux postes de dépense pour l'ensemble du Département. Une augmentation mineure de 1 700 dollars est aussi prévue au titre des frais de voyage du personnel, augmentation contrebalancée par des diminutions à d'autres programmes.

d) Division de l'information économique et sociale
(augmentation : 23 900 dollars)

27.11 Les dépenses additionnelles, d'un montant de 39 900 dollars, au titre des traitements et dépenses communes de personnel correspondent i) à des augmentations au titre du personnel temporaire (23 900 dollars) et des heures supplémentaires (8 000 dollars), compensées en partie par une diminution des dépenses à ces mêmes rubriques au Service administratif; et ii) à une augmentation des dépenses communes de personnel (55 800 dollars) par suite de dépenses plus élevées que la moyenne au titre des prestations, augmentation compensée en partie par une diminution de 47 800 dollars au titre des postes permanents résultant du transfert d'un certain nombre de postes au cours de l'exercice biennal.

27.12 Une diminution des dépenses est prévue au titre des frais généraux de fonctionnement (16 000 dollars) par suite d'une diminution des dépenses au titre de la location et de l'entretien des locaux (31 000 dollars), contrebalancée par des augmentations au titre des dépenses de représentation (4 000 dollars) et de services divers (11 000 dollars).

3. Service administratif (diminution : 68 600 dollars)

27.13 Des dépenses additionnelles d'un montant de 95 800 dollars sont prévues au titre des postes permanents (44 800 dollars) et des dépenses communes de personnel (7 500 dollars), du fait que les coûts effectifs ont été plus élevés qu'en moyenne, ainsi qu'au titre des frais de voyage (1 500 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (42 000 dollars). Des économies d'un montant total de 164 400 dollars seront réalisées au titre du personnel temporaire (48 700 dollars) et des heures supplémentaires (115 700 dollars), ainsi qu'il a déjà été indiqué aux paragraphes 27.2, 27.4, 27.7, 27.10 et 27.11 ci-dessus.

4. Assemblée mondiale sur le vieillissement
(diminution : 12 000 dollars)

27.14 Des économies sont prévues au titre des frais de voyage (12 000 dollars), du fait que certaines réunions régionales, qui devaient initialement se tenir en 1981, n'ont pas eu lieu. On prévoit une dépense additionnelle d'un montant de 5 000 dollars au titre des brochures et dépliants, augmentation compensée par une réduction d'un montant identique au titre d'activités financées conjointement avec d'autres sources.

5. Année internationale des personnes handicapées
(pas de changement)

27.15 On ne prévoit pas de dépenses additionnelles globalement. Les augmentations prévues au titre des plaquettes (36 900 dollars) des services contractuels (40 000 dollars) et des fournitures (20 000 dollars), des programmes de radio et des dépenses de représentation (300 dollars) sont compensées par une diminution des dépenses au titre des services contractuels d'imprimerie (77 200 dollars) et des subventions (20 000 dollars).

6. Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme (diminution : 54 300 dollars)

27.16 Des diminutions sont prévues au titre des frais de voyage (10 200 dollars), d'autres services contractuels (46 300 dollars) et des fournitures (6 500 dollars); elles sont en partie contrebalancées par des dépenses additionnelles au titre du personnel temporaire (5 900 dollars) et des heures supplémentaires (1 400 dollars).

B. Service d'information, Genève
(augmentation : 93 900 dollars)

27.17 Les dépenses additionnelles, d'un montant de 104 300 dollars, sont imputables à des augmentations au titre des postes permanents (81 200 dollars) et des dépenses communes de personnel (24 800 dollars), dues au fait que le niveau des traitements des fonctionnaires est généralement supérieur à celui des traitements standards moyens, ainsi qu'au transfert d'un poste P-4 du programme "Centres d'information" et d'un poste P-2 à la Division de la radio et des moyens visuels, et à une augmentation au titre des heures supplémentaires (600 dollars) due au fait qu'il a fallu assurer des reportages sur la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, augmentation compensée en partie par une diminution au titre du personnel temporaire (2 300 dollars). D'autres économies, d'un montant total de 10 400 dollars, apparaissent à divers postes de dépense du tableau 27.3 ci-dessus.

C. Centres d'information
(diminution : 604 200 dollars)

27.18 Par suite de transferts de postes des centres d'information, et en raison aussi d'un nombre de vacances de postes plus élevé que la moyenne, on prévoit une réduction des dépenses au titre des postes permanents (505 400 dollars) et des dépenses communes de personnel (366 800 dollars), tandis qu'une légère augmentation est prévue au titre des heures supplémentaires (300 dollars). Des dépenses supplémentaires d'un montant de 288 000 dollars sont prévues, au titre des frais généraux de fonctionnement, pour la location et l'entretien des locaux (185 500 dollars), du fait de la hausse des loyers, des dépenses d'entretien et des tarifs pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau, pour la location et l'entretien du matériel (39 000 dollars) et pour les communications (67 800 dollars), augmentations compensées en partie par une réduction des dépenses au titre de services divers. Une réduction des dépenses est également prévue au titre des travaux contractuels de traduction (1 000 dollars) et des fournitures et accessoires (19 300 dollars).